

Nous avons en Canada des jurons émouvants, indigènes : ont-ils des équivalents en France ? C'est ce que nous n'avons pu vérifier.

Nos hardis voyageurs des pays d'en haut nous ont légué entre autres le pittoresque explétif : *Tors mon âme au bout d'un piquet !* Je n'ai jamais pu me rendre compte comment l'opération se faisait.

L'expression employée par les coureurs des bois, "Mille tonnerres !" pour donner du relief à leurs énergiques discours, rappelle le fameux juron des Allemands *Donnex et Blytzen !* "Tonnerre et Eclairs !"

Voyons le docte M. Lorédan Larchey à l'œuvre : "Jarniou," dit-il dans son mémoire, dans la bouche d'un non-croyant, dérive de *Jarni* (Je renie), et *Diou* (Dieu), *Je renie Dieu*.

Comme il y avait en France arrêts et tribunaux pour punir les blasphémateurs, on altéra donc la forme du juron ; on en fit *Jarnibleu* ou *Jarnicoton*. L'origine de ce dernier est assez drôle.

Henri IV, dit on, avait pris l'habitude perverse de dire *Jarni*. Le Père Coton, son confesseur, lui avait signalé l'inconvenance d'une telle expression. Le roi débonnaire répliqua que le nom de Dieu excepté, aucun autre nom ne se présentait à lui plus souvent que celui du Père Coton.

"Eh bien ! sire, lui répondit le saint homme, dites *Jarnicoton* (Je renie Coton), et vous n'offenserez pas Dieu."

Plusieurs jurons français nous viennent de la Normandie, de la Provence, du Languedoc, où ils prirent naissance. Le juron *Par le sang du Christ* se transforma en *Sacristi*, pour éluder les lois pénales contre les impies. M. Lorédan Larchey fait mention d'une dame fort pieuse parmi ses connaissances qui, dans des moments d'émotion ou de surprise, s'écriait *Sapristi* ; mais, pour en adoucir la portée, elle y ajoutait : *Sapristi la rose*, y mêlant cet emblème d'innocence et de pureté comme correctif.